

Vous avez subi un évènement grave dans le cadre de votre travail

Votre lieu de travail présente un caractère particulier qui affecte négativement vos conditions de travail : problème de sécurité des locaux, d'environnement, le CHSCT peut venir effectuer une visite de votre école

Besoin d'un conseil, d'alerter ?

Un membre du CHSCT peut vous conseiller, n'hésitez pas à le contacter !

Élu-e-s FSU au CHSCT-60

TITULAIRES :

BÉVILACQUA Arnaud (SNASUB-FSU),
GRILLON Valérie (SNES-FSU),
RIPART Pierre (SNUipp-FSU),

SUPPLÉANTS :

CAILLE Thérèse (SNICS-FSU),
CLÉMENT Pierre (SNES-FSU),
ALLUCHON Laurianne (SNUipp-FSU),
THOMAS Denis (SNUipp-FSU),

Secrétaire départemental du CHSCT - 60

RIPART Pierre (SNUipp-FSU) : chsctd-sec-60@ac-amiens.fr

Le travail dans votre école impose un fonctionnement et des compétences particulières qui nécessitent une formation

Vous vous trouvez dans une situation médicale particulière et vous désirez solliciter le médecin de prévention

Assistantes sociales

Secteur OUEST (Beauvais – Clermont) : Stéphanie DISSAUX - 03 44 06 45 17 Ce.Social60-pers@ac-amiens.fr
Secteur EST (Compiègne – Creil) : Caroline LEMONNIER – 07 78 04 36 02 Social.margny60@ac-amiens.fr

Médecin de prévention :

Dr QUENOT :- 03 44 06 45 85